

Construction et rénovation BBC Les nouveaux dispositifs d'aides

2012 apporte son lot de nouveautés concernant les aides à l'équipement en faveur des énergies renouvelables ou à la rénovation. Si, pour les particuliers, peu de choses évoluent, côté collectivités, bailleurs sociaux, copropriétés... il va falloir compter avec de nombreuses nouveautés. Décryptage.

Pour atteindre l'objectif de 20 % de réduction des gaz à effets de serre, plus de 20 000 logements doivent être rénovés chaque année à un niveau BBC en Alsace d'ici 2050.

Pour les particuliers

La tendance est toujours à encourager l'énergie bois et les équipements solaires. Même si la plupart des aides d'État accordées sous forme de crédit d'impôt ont été revues à la baisse - de 7 à 18 % d'avantages en moins selon les équipements - les principales aides sont faiblement touchées, et les aides régionales subsistent, avec quelques aménagements :

> **En matière de bois-énergie**, le matériel éligible aux subventions régionales doit désormais obligatoirement être labellisé « Flamme Verte » (poêle ou chaudière à granulés). Ainsi, une aide pour une chaudière à alimentation automatique se monte à 1 500 € et à 300 € pour un poêle à granulés (si le montant de l'impôt sur le revenu soumis au barème est inférieur à 1 500 €).

> **En matière de solaire**, les principaux avantages sont maintenus, mais l'aide de 400 € accordée par la Région Alsace est aujourd'hui associée à l'intégration du projet dans le programme « Je rénove BBC » ou avec des travaux d'isolation ou de rénovation du logement compatibles BBC. Cette aide reste réservée aux contribuables dont l'impôt sur le revenu soumis au barème ne dépasse pas 1 500 €.

Pour les projets collectifs

Le nouveau dispositif régional vise à **favoriser les rénovations globales BBC** pour les collectivités, EPCI, associations, copropriétés, bailleurs sociaux et privés, avec une aide aux études thermiques et une aide forfaitaire de 10 000 à 25 000 € selon le porteur de projet. Une aide au m² SHON (de 35 à 100 €/m²) vient compléter ce forfait.

Pour les rénovations qui s'étalent dans le temps par la réalisation d'un bouquet de 2 travaux d'isolation BBC compatible, un **dispositif d'aide « rénovation par étapes »** a été mis en place pour les communes, EPCI et copropriétés, avec des aides calculées au m² SHON.

.../... suite page 2



Les aides supplémentaires

Bonus éco-matériaux (isolants d'origine végétale ou animale) : + 20 % sur l'aide aux travaux de rénovation BBC.

Bonus pour création de logements locatifs conventionnés : 40 €/m² (multiplié par 2 en cas de changement de destination du bâtiment) + 10 ou 20 €/m² pour les bailleurs sociaux en cas de certification Cerqual Patrimoine Habitat ou Habitat et Environnement.



Étanchéité à l'air des bâtiments

Les outils attendus par les professionnels

Suite de la page 1

Les aides aux énergies renouvelables sont maintenues en 2012 et viennent même s'ajouter aux aides ci-dessus, dans le cas de rénovations globales ou par étapes.

Évolution du dispositif d'aide à la construction bois

Pour la construction neuve de bâtiments en structure bois des communes, EPCI et associations, la Région Alsace apporte aujourd'hui un soutien complémentaire à l'usage des éco-matériaux pour l'isolation. C'est l'occasion de mettre en œuvre les règles professionnelles de la construction en paille !

Les nouvelles fiches des aides, les modalités et les cahiers des charges sont disponibles sur le site : www.energivie.info

ÉTANCHÉITÉ DE L'AIR des bâtiments

Pour visionner le film : www.energivie.info, rubrique « actualités »

Pour recevoir le guide accompagné du film sur DVD, contactez votre fédération professionnelle ou envoyez un message à contact@energivie.info



Pour sensibiliser les professionnels aux questions d'étanchéité à l'air des Bâtiments Basse Consommation, la Région Alsace associée à 3 autres Régions et aux directions régionales de l'ADEME respectives, a produit un film et un guide qui passent en revue tous les aspects techniques de ce sujet crucial.

« Les professionnels entendent parler de Bâtiments Basse Consommation et avec l'entrée en vigueur de la RT 2012, c'est vraiment un sujet d'actualité ! » prévient Matthieu Flahaut, chargé de mission Bâtiments économes en énergie à la Région Alsace. Pour informer sur un tel sujet, toute la filière du bâtiment - de la maîtrise d'œuvre (comment appréhender les questions d'étanchéité à l'air) à la réalisation sur le chantier (comment mettre en œuvre ces techniques ?), il fallait des outils accessibles, pragmatiques et pédagogiques.



La traversée d'une membrane par une gaine électrique ou un conduit doit être étanchée pour assurer la continuité du plan d'étanchéité à l'air.



Les menuiseries coulissantes standard présentent généralement d'importantes fuites d'air mises en évidence à l'aide de fumigènes lors de test d'infiltrométrie.

Un film, du concret

Après une année de travail avec un bureau d'étude spécialisé dans l'étanchéité à l'air des bâtiments et une société de production audiovisuelle, l'Alsace, la Bourgogne, la Franche-Comté et les Pays de Loire ont produit un film entièrement dédié à cette question.

En visionnant ce film de 50 minutes, divisé en chapitres, les professionnels peuvent s'initier aux bonnes pratiques de chantier pour leur profession et mieux comprendre les interactions avec les diverses techniques des autres corps de métier. Enrichi par de nombreux témoignages, ce film devrait rapidement inciter les professionnels à suivre une formation complémentaire.

Une large diffusion

Présenté en décembre à une vingtaine d'organisations professionnelles du secteur qui lui ont réservé un accueil enthousiaste, il va maintenant être largement diffusé à tous les professionnels intéressés, via ces structures. « Nous allons aussi le proposer à tous les organismes de formation, car le support vidéo est complété d'un guide papier d'une cinquantaine de pages et tous deux sont d'excellents supports de formation à l'efficacité énergétique des bâtiments ! »

Édité à 1 000 exemplaires, il sera également diffusé systématiquement lors de la réunion de chantier qui précède tout projet financé par le programme [energivie.info](http://www.energivie.info), pour partager, entre professionnels, les règles de construction des bâtiments basse consommation.

Familles éco-engagées Coup d'envoi d'une année sous le signe de l'engagement !



C'est un défi énergétique que se lancent pour 2012, une vingtaine de groupes de familles alsaciennes «éco-engagées». Leur objectif : réduire d'au moins 7% leur facture énergétique à la maison.

Organisé par la Région Alsace et l'ADEME, ce défi vise à démontrer qu'il est possible de gagner 7% sur sa consommation de chauffage, d'eau chaude et d'électricité grâce à des gestes simples, des astuces et un suivi de ses consommations. Il vise aussi à démontrer que c'est rentable, puisque chaque famille peut espérer économiser jusqu'à 200€ par an !

Une ville, une entreprise ou une association forme une équipe...

Lancée officiellement début décembre, l'opération, qui compte déjà une douzaine d'équipes, espère encore voir grossir ses rangs d'ici le 1^{er} mars. Cédric Sous, ingénieur en charge de l'animation des territoires à l'ADEME Alsace, recense les volontaires :

«*Nous comptons parmi les premiers inscrits des associations, des Communautés de Communes, des Syndicats Mixtes, deux villes et trois entreprises en Alsace du Nord*». Des profils qui démontrent que les collectivités ont bien compris l'intérêt de ce défi pour animer leur territoire ou illustrer aux yeux du grand public leur engagement dans un plan climat. À travers l'expérience de ces familles, ils pourront médiatiser la portée de gestes écologiques simples et attirer dans leur sillage d'autres familles, d'autres communes, d'autres entreprises.

Un an de suivi personnalisé

Concrètement, la mécanique est simple : les familles se regroupent par équipe (3 à 15 familles par équipe). Puis, elle nomment leur représentant qui fera office de relais auprès d'Alter Alsace Énergies, l'opérateur chargé du suivi de ce défi, et s'engagent à témoigner au fil de l'année de leurs progrès pour économiser du chauffage, de l'eau chaude et de l'électricité. En contrepartie, leurs consommations énergétiques seront suivies et analysées durant un an et elles pourront profiter d'un accompagnement et de conseils personnalisés.

«*L'idée de constituer des équipes, c'est surtout pour que ce soit accessible à tous, et puis cela crée une émulation qui participe à la motivation*» explique Cédric Sous. «*À chaque nouvelle saison, il y aura de nouveaux gestes à découvrir, d'autres informations à faire passer, c'est la raison pour laquelle le défi se déroule sur une année et fera l'objet d'un point régulier dans ces colonnes et dans la presse locale*».

Pour découvrir la liste des équipes engagées, pour vous inscrire ou contacter l'une de ces équipes : connectez-vous à www.energivie.info, actualité «familles éco-engagées» ou contactez Alter Alsace Énergies au 03 89 50 06 20.



AGENDA 1^{er} trimestre 2012

- **Conférence européenne des granulés** à Wels en Autriche du 29 février 2012 au 2 mars 2012 (www.sdet.at) et de **l'efficacité énergétique** du 2 au 4 mars 2012
- **Salon Énergie Habitat** à Colmar du 16 au 19 mars 2012 avec pour la première fois le nouveau stand energivie.info
- **Salon Bois Énergie 2012** à Saint-Étienne du 22 au 25 mars - www.boisenergie.com/
- **Salon des énergies renouvelables et de bluebat** à Paris Porte de Versailles du 3 au 5 avril 2012 - www.viparis.com
- **Salon Aquibat Grand Est** à Strasbourg-Wacken du 6 au 8 juin - www.aquibat-grand-est.com

AGENDA des formations

Retrouvez les dates des **formations Feebat proposées par la Capeb en ligne sur www.ctai-formation.fr/** rubrique «recherche de stages de formation» puis «économies d'énergie». Détail des formations, modalités pratiques et inscriptions en ligne.

Les formations Feebat proposées par la Copfi

- **Module 2** : 14 et 15 février à la Corporation des Électriciens
- **Module 4-1** : 21 et 22 février 2012 à la Copfi
- **Module 4-1** : 13 et 14 mars à la Corporation des Électriciens
- **Module 4-2** : 15 mars à la Copfi

DEC (Démarche Énergétique Concertée) : 27 et 28 mars 2012 à la Copfi

Étanchéité à l'air (module Intervenant) : 1^{er} mars 2012 à la Corporation des Électriciens

Étanchéité à l'air (module Encadrement) : 23 mars à la Corporation des Électriciens

Les formations FFB proposées par l'IFRBTP

- **Module 1** : 7/8 février et 3/4 avril à Schiltigheim - 23/24 février, 22/23 mars, 19/20 avril et 24/25 à Cernay
- **Tertiaire** : 1, 2 et 3 février - Centre Alsace
- **Module 2** : 27/28 février, 19/20 avril et 21/22 juin à Illkirch - 16/17 février et 24/25 mai à Mulhouse - 15/16 mars à Sélestat
- **Module 3.1** : 20/21 février à Colmar
- **Module 3.2** : 19 mars à Colmar
- **Module 3.3** : 19/20 mars et 18/19 juin à Colmar
- **Modules 3.5 + 3.7** : à Thann et Reichshoffen contact : dugnyv@alsace.ifrb.fr
- **Module 3.8** : à Colmar contact : dugnyv@alsace.ifrb.fr
- **Module 5.2** : 17/23 février et 16/22 mars à Colmar - NOUVEAU

Trophées de l'efficacité énergétique Les lauréats 2011 !

Le 21 octobre, en clôture du salon energievie.info et des rencontres professionnelles qui se sont tenues au Parc Expo à Mulhouse, les lauréats des Trophées energievie.info ont été récompensés.

Pour la 7^e année, les porteurs de projets ayant réalisé des projets BBC exemplaires se sont vus remettre le trophée qui récompense leur travail dans l'une de ces catégories : construction et rénovation de bâtiments tertiaires, construction et rénovation d'immeubles d'habitation.

Dans la catégorie tertiaire neuf : la société Bolidum pour la construction du siège de son activité d'installateur chauffage-sanitaire à Lembach

L'architecte - Architecture et Soleil - a permis par ses choix techniques de ramener les besoins en chauffage à moins de 15 kWh/m².an, notamment grâce à :

- une structure bois sur dalle béton, isolée par 240 à 300 mm de ouate de cellulose et de la laine de bois,
- des vitrages orientés à 65 % au sud avec des fenêtres alu à double vitrage sélectif et des fenêtres type passive en bois isolé.

Dans la catégorie tertiaire rénovation : l'Association Aide et Intervention à Domicile du Haut-Rhin Nord pour la rénovation de son siège à Colmar

L'architecte - Vitalis architecture et environnement - et le Bureau d'étude thermique - Gest'énergie - ont préconisé des solutions techniques qui permettent d'escompter une consommation d'énergie primaire, de l'ordre de 60 kWh/m².an, notamment grâce à :

- l'isolation par l'extérieur de la partie réhabilitée avec 16 cm de fibres de bois sur les murs et 24 cm de ouate de cellulose en toiture,
- un double vitrage peu émissif sur des menuiseries bois ($U_w = 1.4 \text{ W/m}^2.K$).

Dans la catégorie logement neuf : La SCI Éco-logis pour la construction du premier immeuble de logements BBC en autopromotion à Strasbourg

Les architectes - M. Gies et Tekton - et les bureaux d'études - Solares Bauen (thermique) et Steuerwald (bois) - ont préconisé des choix constructifs qui permettent d'escompter pour ces 1 200 m² une consommation d'énergie primaire, de l'ordre de 42 kWh/m².an (tous besoins d'énergie confondus), notamment grâce à :

- La construction de l'immeuble en bois, avec isolation en fibres de bois (50 cm au total),
- des coursives et des balcons désolidarisés,
- du chauffage et de l'eau chaude solaires.

Dans la catégorie logement rénovation: La copropriété de la Ziegelau pour la rénovation de 15 logements à Strasbourg

Les différents travaux réalisés ont permis de ramener la consommation d'énergie de 341 kWh/m².an à 78 kWh/m².an (chauffage, eau chaude sanitaire, éclairage, ventilation et auxiliaires) notamment grâce à :

- l'isolation thermique extérieure de toutes les façades par 22 cm d'isolant,
- l'installation de capteurs solaires thermiques qui produisent plus de 70 % de l'eau chaude sanitaire, et d'une pompe à chaleur eau/eau pour le reste des besoins de chaleur.



Le trophée energievie.info - un baril de pétrole compressé, œuvre de l'artiste alsacien Claude Helmlinger - symbolise la réduction des consommations d'énergies fossiles.

Sur vos écrans, le film Les 7 clés de la rénovation BBC



Avant de se lancer dans la rénovation de son logement ancien, pour valoriser son patrimoine ou pour atteindre des standards de basse consommation énergétique*, il convient d'agir sur 7 points clés. Les particuliers disposent désormais d'un film qui les sensibilise à ces questions techniques. Ils peuvent le visionner avant de consulter les professionnels de la rénovation...

Pour sensibiliser le grand public, afin qu'il parle le même langage que les professionnels, qu'il mesure les travaux à engager dans son logement parce qu'il n'existe pas de solution toute faite, energievie.info a réalisé un film, en partenariat avec EDF et ÉS, qui compte 7 parties : exposition des bâtiments au soleil, isolation renforcée, traitement des fuites de chaleur, choix de fenêtres performantes, étanchéité à l'air, ventilation double flux, énergies renouvelables...

Présenté dans le cadre du salon energievie.info à Mulhouse en octobre, il est également accessible sur le site www.energievie.info. Les Espaces INFO ENERGIE se chargent d'en faire la promotion et de distribuer aux particuliers le guide papier qui en reprend l'essentiel. Parlez-en, vous aussi, à vos clients et prospects.

* Les bâtiments BBC affichent une consommation annuelle inférieure à 65 kWh/m².an en neuf ou à 104 kWh/m².an en rénovation.